

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2021 - 18		
<b>Avis direct</b> (expert délégué)  <b>Date : 28/02/2021</b>	<b>Objet :</b> Destruction de nids d'Hirondelle de fenêtre, d'Hirondelle rustique et de Choucas des Tours à Muttersholtz (67)	<b>Avis :</b> Favorable

### Contexte

L'indivision Hartweg a déposé une demande de dérogation pour la destruction d'habitats d'espèces protégés :

- Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : 12n nids
- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : 1 nid
- Choucas des Tours (*Corvus monedula*) : 2 sites

Des travaux de rénovation vont être entrepris dans le bâtiment situé 29 rue Welschinger à Muttersholtz. Les travaux de rénovation concernent l'intérieur (R+1 et R+2) et l'extérieur : dépose et repose à neuf de la couverture, du voligeage sur chevrons, de la zinguerie, des menuiseries extérieures, piquage de l'enduit existant sur certaines façades et la réparation ponctuelles avec mises en peinture sur les autres.

12 nids d'Hirondelle de fenêtre ont été recensés sur le bâtiment. Les travaux nécessitent la destruction de ces nids. Les mesures suivantes seront prises :

- les nids sont déposés avant le 15 mars 2021
- vérification de l'absence d'individus dans les nids le jour de la dépose
- 12 nids artificiels sont installés au n°2 Square Geneviève Mathis, bâtiment situé à 50m du bâtiment en travaux, avant le 15 mars 2021
- installation d'un filet à mailles fines pour empêcher le retour des Hirondelles sur le bâtiment durant la période des travaux (environ 7 mois)

Un nid d'Hirondelle rustique a été construit dans le bâtiment. Les mesures suivantes sont prises pour cette espèce :

- le nid est déposé avant le 1er avril 2021
- vérification de l'absence d'individus dans le nid le jour de la dépose
- fermeture de l'ensemble des accès à l'intérieur du bâtiment avant le 1er avril 2021
- 1 nid artificiel est mis en place au 29 rue Langert à Muttersholtz, à moins de 400m. Des nids d'Hirondelle rustique sont déjà présent
- Engagement de la mairie pour installation du nid

La nidification certaine du Choucas des Tours a été notée dans les deux conduits de cheminée. Les mesures suivantes sont prises pour cette espèce :

- fermeture des accès et suppression des supports actuellement utilisés par l'espèce avant le 1er avril 2021
- pose de deux nichoirs : à la maison de la Nature de Muttersholtz et sur le gymnase communal, avant le 1er avril 2021
- engagement de la mairie pour l'installation des nids

### **Questions au CSRPN**

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population d'Hirondelle de fenêtre, d'Hirondelle rustique et de Choucas des Tours ?

### **Supports de réflexion**

CERFA

Dossier de demande de dérogation (partie 1 et partie 2)

Expertise LPO Alsace

Localisation compensation Hirondelle de fenêtres

Courrier d'engagement de la commune sur les mesures compensatoires

### **Analyse du CSRPN**

Les travaux vont impacter les sites de nidification utilisés par 3 espèces protégées. Il n'est pas possible de conserver ces sites. Il importe donc de prévoir des sites de remplacement le plus près possible. C'est ce qui est prévu pour les trois espèces. Aussi le projet est acceptable au vu de la conservation des populations de ces espèces.

### **Avis du CSRPN**

avis favorable

### **Recommandations**

- réaliser les travaux comme prévu avant le retour des hirondelles et le début de la nidification.

Yves Muller, expert-délégué, vice-président de  
la commission Espèces protégées du CSRPN  
Grand Est

